

Vous êtes satisfait-e de nos services ?

**Recommandez EcoDom à vos amis :
nous vous offrons 2 heures de ménage gratuit***

**Pour en bénéficier, remplissez le bulletin ci-dessous
et renvoyez-le nous par courrier ou par email.**

* Conditions:

2 heures de ménage déduits de votre facture

Valable pour la conclusion d'un nouveau contrat entre EcoDom et un client que vous parrainez

Remise effectuée une seule fois au moment de la facturation au nouveau client d'un minimum de 6h de ménage ou aide à domicile

Conditions détaillées sur demande auprès d'EcoDom

Rue Pré-Jérôme 5 - 022 595 45 50 - contact@ecodomservices.ch - www.ecodomservices.ch

Bulletin de parrainage

Je suis client EcoDom :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel. _____ Email _____

Mon numéro de client _____

Je parraine un nouveau client :

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel. _____ Email _____

Bulletin de parrainage à renvoyer à EcoDom

Par courrier: rue Pré-Jérôme 5 - 1205 Genève ou par email: contact@ecodomservices.ch

Vous êtes satisfait-e de nos services ? Faites-le savoir autour de vous

**Offre de parrainage de nouveau client
Conditions détaillées**

**Recommandez EcoDom à vos amis :
nous vous offrons 2 heures de ménage gratuit**

Le client EcoDom nous recommandant un nouveau client est désigné comme le parrain.
Le nouveau client recommandé par le parrain est désigné comme le filleul

Modalités de l'offre de parrainage

- L'offre s'applique à la conclusion d'un nouveau contrat entre EcoDom et un nouveau client parrainé par un client d'EcoDom, à compter du mois d'octobre 2018.
- L'événement déclenchant l'offre de parrainage est la première facture d'un volume minimum de 6h adressée par EcoDom au filleul.
- EcoDom déduit alors 2 heures de travail de la facture adressée au parrain.
- Les 2 heures de travail correspondent à des prestations de ménage courant, de repassage, de grand nettoyage ou d'aide à domicile effectuées par un-e employé-e sous contrat de travail avec EcoDom.

Conditions

- Le filleul ne doit encore jamais avoir fait appel à EcoDom, même dans le passé.
- Le parrain bénéficie de cette offre pour chaque nouveau client qu'il adresse à EcoDom
- La remise de 2 heures est effectuée en une seule fois.
- L'offre de parrainage ne peut faire l'objet d'aucune compensation financière, remboursement ou autre prestation.
- La prestation est délivrée en une fois et est non divisible.

Durée de validité

L'offre de parrainage est valide aussi longtemps qu'elle est publiée sur le site Internet d'EcoDom www.ecodomservices.ch

Comment en bénéficier ?

- Le parrain remplit un formulaire de parrainage et le retourne à EcoDom par courrier ou par email.
- Le formulaire de parrainage est disponible sur simple demande dans nos locaux, par email, par téléphone ou téléchargeable sur notre site Internet.
- Le nouveau client filleul remplit le formulaire de parrainage et le remet à EcoDom.
- Pour que l'offre soit valable, les deux formulaires doivent avoir été réceptionnés par nos services.

**Pour bénéficier de l'offre de parrainage, complétez le bulletin
et renvoyez-le nous par courrier ou par email.**